



## RETURN OFFERS TO: RETOURNER LES OFFRES À :

Department of Justice Canada  
Attention: **VINSON LEW**  
Email: VINSON.LEW@JUSTICE.GC.CA

Ministère de la Justice Canada  
Attention: **VINSON LEW**  
Courriel: VINSON.LEW@JUSTICE.GC.CA

## REQUEST FOR STANDING OFFER (RFSO) DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES (DOC)

### Comments - Commentaires

### Offer To: Department of Justice Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

On behalf of the offeror, by signing below, I confirm that I have read the entire request for standing offer (RFSO) including the documents incorporated by reference into the RFSO and I certify that:

1. The offeror considers itself and its products able to meet all the mandatory requirements described in the RFSO;
2. This offer is valid for the period requested in the RFSO;
3. All the information provided in the offer is complete, true and accurate; and
4. If the offeror is awarded a standing offer, it will accept all the terms and conditions set out in the resulting contract clauses included in the RFSO.

### L'offre au : Ministère de la Justice Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s).

En apposant ma signature ci-après, j'atteste, au nom de l'offrant, que j'ai lu la demande d'offre à commandes (DOC) en entier, y compris les documents incorporés par renvoi dans la DOC et que :

1. l'offrant considère qu'il a les compétences et que ses produits sont en mesure de satisfaire les exigences obligatoires décrites dans la DOC;
2. cette offre est valide pour la période exigée dans la DOC;
3. tous les renseignements figurant dans l'offre sont complètes, véridiques et exacts; et
4. si une offre à commande est attribuée à l'offrant, ce dernier se conformera à toutes les modalités énoncées dans les clauses concernant le contrat subséquent et comprises dans la DOC.

|  |  |
|--|--|
| <b>Title – Sujet</b>   |  |
| Services d'impression et de reprographie pour le Bureau régional de la Colombie-Britannique (BRCB) du ministère de la Justice du Canada  |  |
| <b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b>   | <b>Date</b>  |
| JUS-RFSO-PRINT-2021-08   | 2021-08-30   |
| <b>Client Reference No. – N° référence du client</b>   |  |
|  |  |
| <b>GETS Reference No. – N° de référence de SEAG</b>  |  |
|  |  |
| <b>Solicitation Closes<br/>L'invitation prend fin</b>  | <b>Time Zone<br/>Fuseau horaire</b>                                    |
| <b>at – à</b> 2 :00 PM   | Pacific Daylight Time (PDT)  |
| <b>on – le</b> 2021-10-15  | Heure Avancée du Pacifique (HAP)                                       |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b>   |  |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>   |  |
| <b>Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à :</b>   |  |
| VINSON LEW   |  |
| Area code and Telephone No.<br>Code régional et N° de téléphone  | E-mail - Courriel  |
| 306-380-5231   | <a href="mailto:VINSON.LEW@JUSTICE.GC.CA">VINSON.LEW@JUSTICE.GC.CA</a> |
| <b>Destination – of Goods, Services, and Construction:<br/>Destination – des biens, services et construction</b>   |  |
| Vancouver, Colombie-Britannique  |  |
| <b>Instructions:</b>   | See Herein   |
| <b>Instructions :</b>  | Voir aux présentes   |
| Delivery required -Livraison exigée  | Delivery offered -Livraison proposée                                   |
| See Herein – Voir aux présentes  |  |
| <b>Jurisdiction of Contract:</b> Province in Canada the bidder wishes to be the legal jurisdiction applicable to any resulting contract (if other than as specified in solicitation)<br><b>Compétence du contrat :</b> Province du Canada choisie par le soumissionnaire et qui aura les compétences sur tout contrat subséquent (si différente de celle précisée dans la demande) |  |
| <b>Vendor/firm Name and Address<br/>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
|  |  |
| Telephone No. - N° de téléphone  |  |
| e-mail - courriel  |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)<br/>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>  |  |
|  |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>  |



## ADDENDA : 001

Cet addenda est émis pour répondre aux questions reçues pendant la période de sollicitation.

**Q.1 Dans une précédente demande d'offre à commandes pour les services d'impression, il y avait un critère technique obligatoire exigeant des certifications environnementales. La suppression de cet ancien critère technique obligatoire dans la demande d'offre à commandes actuelle a-t-elle un impact sur la mise en œuvre de la politique du gouvernement sur les achats écologiques?**

A1. Non. Le ministère de la Justice appuie pleinement le mandat du gouvernement du Canada de promouvoir l'intégration des considérations environnementales, lorsque cela est possible, dans le processus décisionnel en matière d'approvisionnement, y compris la planification, l'acquisition, l'utilisation et l'élimination. Ainsi, dans cette demande d'offre à commandes, le ministère de la Justice a inclus la clause 4.2 dans l'énoncé des travaux (p.27 du document d'invitation à soumissionner) :

### “4.2 PROVISIONS

Le papier utilisé par l'entrepreneur doit être blanc, 20 lb bond et contenir au moins 30 % de déchets post-consommation\*. Le papier de couleur doit être de 20 à 24 lb bond et contenir au moins 30 % de déchets post-consommation\*. Le papier de couverture doit être de 50 à 67 lb avec au moins 20 % de déchets post-consommation\*.

\*Les déchets post-consommation dans le papier sont définis comme le contenu qui provient spécifiquement de produits qui sont passés par leur utilisation finale en tant qu'article de consommation. Il est récupéré dans le cadre de programmes de recyclage résidentiels et commerciaux.

D'un point de vue environnemental, plus le contenu post-consommation est élevé, mieux c'est, car cela prend en charge les programmes de collecte qui aident à « boucler la boucle » et à réduire la quantité de déchets mis en décharge. (Référence:[http://jusnet.justice.gc.ca/eng/about-apos/pdsg-pdwl/contract-approv/recycled\\_paper.html](http://jusnet.justice.gc.ca/eng/about-apos/pdsg-pdwl/contract-approv/recycled_paper.html)). [...]"

Pour plus d'informations sur l'appui du gouvernement fédéral aux considérations environnementales, nous vous invitons à consulter la Politique d'achats écologiques.

**Q2.** En vertu des critères techniques obligatoires, partie 4, sous-section 4.1.1.1 M2 et M3, respectivement. Y a-t-il une différence entre l'expérience du fournisseur et celle du superviseur de site du fournisseur?

A2. Oui. En M2, le critère technique fait référence à l'expérience du fournisseur (en tant qu'entreprise) dans la fourniture des services à ses clients. En M3, le critère technique fait référence à l'expérience du superviseur (en tant qu'individu) dans l'industrie des services d'impression.

**Q3.** Pourriez-vous s'il vous plaît fournir les volumes d'articles prévus en tant qu'articles sur la liste de prix ? Ex. : film rétractable, enveloppes, rembourrage d'enveloppes, etc.



A3. Le ministère de la Justice ne prévoit pas avoir besoin d'un volume élevé de ce type de besoin d'impression. Aux fins de la Demande d'offre à commandes, le volume estimé serait de 10 000 pour les enveloppes.

**Q4.1 En vertu de l'annexe A, Énoncé des travaux, section 3, volume d'impression estimé – 2 500 000 exemplaires. Comment avez-vous obtenu votre numéro de volume estimé?**

A4.1. Le volume d'impression estimatif indiqué dans la demande d'offre à commandes était basé sur l'utilisation antérieure du ministère de la Justice.

**Q4.2 Envisageriez-vous une sorte d'ajustement des prix comme l'ajustement des prix du papier si les volumes diffèrent considérablement des estimations?**

A4.2. Non, le ministère de la Justice a confirmé que les volumes d'impression estimés sont exacts. Veuillez fournir un ou plusieurs prix tout compris qui tiennent compte d'éventuelles perturbations de volume.

**Q5. Sous F6, Annexe B, Base de paiement : Quelle est la taille maximale des cartes et des plans pour fournir le prix des articles?**

A5. Les tailles architecturales grand format standard (ARCH A à E) et les tailles techniques grand format (ANSI A0 à A4) devraient être disponibles, mais nous utilisons le plus souvent ARCH E, qui mesure 36 "x 48" (ou 12 pieds carrés). Il y a de rares occasions où il a été nécessaire d'imprimer une carte de 20 pieds carrés.

**Q6. Sous F5 de l'annexe B, Base de paiement : Pouvons-nous tarifer le reformatage/l'impression de documents Excel séparément ? Ces fichiers nécessitent une configuration étendue et un travail manuel pour capturer toutes les données et imprimer lisiblement.**

A6. Non, pour le reformatage/l'impression de documents Excel, veuillez fournir un prix unitaire tout compris qui comprend l'installation et le travail manuel.

**Q7. Sous la section 1.2 Résumé : Vous déclarez que la durée initiale de l'offre à commandes est seulement jusqu'au 31 mars 2022. Est-ce exact?**

A7. Correct. Le offre à commandes est valide de l'attribution au 31 mars 2022. Trois (3) périodes facultatives d'un (1) an peuvent être exercées à la discrétion de Justice Canada. Chaque période facultative se termine à la fin du mois de mars de l'année suivante.